

SEM THERMES DE VITTEL

GALERIE THERMALE

BP 106

88800 VITTEL

SIRET 502200744 00022

APE/NAF 8690F

BULLETIN DE PAIE CLARIFIE

Période du 01/07/19 au 31/07/19
 Paiement le 31/07/19 par Virement

Conv. coll. CONVENTION NATIONALE THERMALE

N° Séc.Soc. 2991088160406 43 Matricole 163
 Ancienneté 0 an(s) et 5 mois
 Emploi HYDRO ESTHETICIENNE Indice
 Qualification Niveau
 Département SPA Coef.
 Catégorie NON CADRE Horaire 151,6700

Mlle MANGINI Mélissa

110 Allée des Charmilles

88140 CONTREXEVILLE

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salariée	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire mensuel				1546,00	
Prime Esthétique				45,80	
TOTAL BRUT				1591,80	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1591,80			0,00	111,43
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1591,80			0,00	0,00
Complémentaire Santé	1591,80	0,570		9,07	13,85
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES					
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1591,80	6,900		109,83	136,10
Sécurité Sociale dépassement	1591,80	0,400		6,37	30,24
Complémentaire Tranche 1	1591,80	4,010		63,83	95,66
Complémentaire Tranche 2				0,00	0,00
FAMILLE					
ASSURANCE CHOMAGE					
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
CSG Déductible de l'impôt sur le Revenu	13,85			0,00	1,11
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le Revenu	1577,79	6,800		107,29	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR	1577,79	2,900		45,75	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				342,14	196,87
Don gain pouvoir d'achat				61,52	

NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU

1249,66

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

0,00

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						1295,41	0,00	0,00
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	C.E.T.	
Période	1591,80	342,14	196,87	0,00	1295,41	151,67	0,00	
Année	7684,61	1651,75	1024,01	0,00	6253,73	728,02		
Compteurs	Pris	Restant	Acquis	Dates de congés				
Congés	0,0000	7,5000	5,0000	Du	Au			
Repos compensateur	0,0000	0,0000	0,0000	Du	Au			
				Du	Au			

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.